

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24 mars 2022

NOTE DE PRESENTATION

OBJET : France services – approbation de la convention à signer avec les partenaires

Rapporteur : Philippe Laurent

Dans le cadre de la feuille de route adoptée par le conseil municipal lors de sa séance du 16 octobre 2021 dans le prolongement de la démarche « Parlons ensemble des Blagis », la Ville a sollicité de l'Etat la possibilité d'ouvrir une maison France services.

La création de cette structure a en effet pour objet de favoriser l'accès aux services publics de la part de l'ensemble des habitants de Sceaux et plus particulièrement de ceux du quartier des Blagis.

La décision de La Poste de fermer le bureau situé rue de Bagneux a constitué une opportunité de regrouper sur un même site une agence postale communale, une maison France services ainsi que l'annexe AIM Blagis.

Ce nouvel équipement communal dédié aux démarches administratives et numériques du quotidien, a ainsi ouvert ses portes le 8 mars au 49 rue de Bagneux.

Les agents communaux qui interviennent dans cet espace accueillent et accompagnent le public dans de nombreux domaines : formation, emploi (recherche d'emploi, CV, espace personnel Pôle emploi, candidature en ligne), retraite (dossier de retraite), santé (compte Ameli, prise de rendez-vous en ligne, remboursement de soins), état civil (pré-demande de passeports et de cartes d'identité, arrivée d'un enfant), famille (Caf en ligne), justice (information sur les procédures face à un litige ou un conflit), budget, logement (accompagnement pour une demande de logement social, demande d'allocation logement) ou encore mobilité (carte grise, permis de conduire).

Les agents sont aux côtés des usagers pour faciliter leurs démarches administratives papier ou dématérialisées, aider à la constitution de dossiers administratifs, favoriser l'inclusion numérique et proposer un espace informatique en accès libre avec wifi et imprimante. Il est également possible de prendre rendez-vous pour la résolution des situations complexes avec un appui au sein des réseaux partenaires, l'aide aux services en ligne ou encore la création d'une adresse mail.

Dans une volonté de maintien du service public de proximité, l'espace ouvert rue de Bagneux intègre également dans ses locaux une agence postale communale. Les services suivants sont proposés : affranchissements (lettres et colis ordinaires ou recommandés) ; timbres à usage courant dont timbres et carnets de timbres philatéliques ; enveloppes prêt-à-poster par lots ; emballages Colissimo ; service Chronopost prêt-à-expédier ; pack déménagement (garde du courrier, enveloppes de réexpédition...) ; fourniture d'autres produits postaux sur demande ; dépôts et retraits de colis et de recommandés ; maintien des services propres à l'Accueil info mairie Les Blagis.

Depuis l'ouverture de la structure, les agents communaux affectés au France services ont accueilli chaque jour entre 10 et 25 usagers et leur ont proposé dans plusieurs dizaines de cas des rendez-vous individuels afin de les accompagner dans des démarches plus particulièrement complexes.

L'ouverture de ce type de structures s'accompagne de l'attribution d'une aide de l'Etat de 30000 € par an, en application d'une convention qu'il est proposé au conseil municipal d'approuver.

Cette aide ne représente qu'une partie des coûts induits par le fonctionnement de cette structure, estimés à 70 000 € par an.

La convention a également pour objet de préciser l'engagement des différents partenaires au sein de la structure.

Il est donc proposé au conseil municipal d'approuver la convention ainsi proposée et d'autoriser le maire à la signer.